

Conseil de Justice Environnementale

Réunion #8 • Mercredi 8 février 2023 • 18h00



LOGISTIQUE

- ➔ L'Interprétation Linguistique est offerte dans : Español, Kreyòl ayisyen 普通话, Kriolu, Português, Tiếng Việt, et American Sign Language (ASL)
 - To participate in English, click the “Interpretation” icon and select English.
 - Para entrar no canal em português, clique no ícone « Interpretation » e selecione « Portuguese »
 - Si alguien desea interpretación en español, cliquez sur « Interpretation » et sélectionnez « Espagnol »
 - Pou rantre nan chanèl kreyòl ayisyen an, klike sou ikòn « Interpretation » an epri chwazi « Haitian Creole »
 - 要以普通话参加会议，请单击口语图标并选择 « Chinese »
 - Pa partisipa na Kriolu, klika na íkone »Intirpretason » y silisiona »Cape Verdean Kriolu ».
 - Để vào kênh bằng tiếng Việt, hãy nhấp vào biểu tượng « Interpretation » và chọn « Vietnamese »

- ➔ Veuillez parler doucement.
- ➔ Tous les participants doivent sélectionner une chaîne de langue, même s'ils regardent la présentation en Anglais.



- ➔ Si vous souhaitez une version traduite des diapositives, veuillez vous rendre sur le site Web du CJE à l'adresse : <https://www.mass.gov/service-details/environmental-justice-council-ejc-meetings>

CETTE REUNION EST ENREGISTREE



Conseil de Justice Environnementale

Réunion #8

Mercredi 8 février 2023 18h00

Emplacement en personne : Chelsea,
Massachusetts

Williams School Building, 180 Walnut Street



Logistique et Ordre du jour

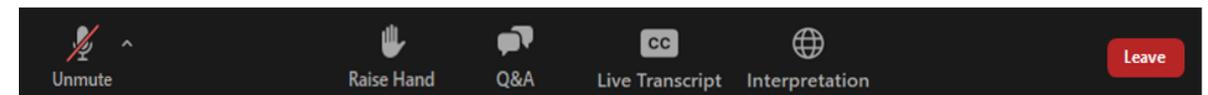
Logistique

- ➔ L'Interprétation Linguistique est offerte dans :
Español, Kreyòl ayisyen 普通话,
Kriolu, Português, Tiếng Việt, et American Sign
Language (ASL)
 - To participate in English, click the “Interpretation”
icon and select English.
 - Para entrar no canal em português, clique no ícone
“Interpretation” e selecione “Portuguese”
 - Si alguien desea interpretación en español, haga clic
en “Interpretation” y seleccione “Spanish”
 - Pou rantre nan chanèl kreyòl ayisyen an, klike sou ikòn
“Interpretation” an epi chwazi “Haitian Creole”
 - 要以普通话参加会议·请单击口语图标并选择
“Chinese”
 - Pa partisipa na Kriolu, klika na ikone “Intirpretason”
y silisiona “Cape Verdean Kriolu”.
 - Để vào kênh bằng tiếng Việt, hãy nhấp vào biểu tượng
« Interpretation » và chọn « Vietnamese »
- ➔ Veuillez parler doucement.

- ➔ Tous les participants doivent sélectionner une chaîne de
langue, même s'ils regardent la présentation en Anglais.



- ➔ Pour une version traduite des diapositives, veuillez vous rendre sur le site
Web du CJE à l'adresse : [https://www.mass.gov/service-
details/environmental-justice-council-ejc-meetings](https://www.mass.gov/service-details/environmental-justice-council-ejc-meetings)
- ➔ Toutes les lignes seront mutées pendant les présentations.
- ➔ La ligne sera ouverte pour les commentaires oraux après les présentations.
- ➔ Si vous avez une question de clarification ou un problème logistique ou
technique pendant les présentations, veuillez les saisir dans la case Q&A.



- ➔ Contactez **Kecil John** responsable du webinaire ERG, à l'adresse
meetings@erg.com pour tout problème technique ou toute question.



CETTE REUNION EST ENREGISTREE

Ordre du jour

- Accueil et aperçu de la logistique de la réunion 18h00 - 18h10
- Observations de la secrétaire de l'EAE, Rebecca Tepper 18h10 - 18h25
- Appel et Approbation du Procès-Verbal de la Précédente Réunion 18h25 - 18h30
- Annonces 18h30 - 18h40
- Éventuelle Formation d'un Groupe de Travail et Conformité à la Loi sur les Réunions Publiques 18h40 - 19h00
- Discussion du Conseil de JE et Décision sur les Commentaires concernant la Stratégie de JE de l'EAE 19h00 - 19h40
- Vote sur les Commentaires concernant la Stratégie de JE de l'EAE 19h40 - 19h45
- Questions et Commentaires du Public 19h45
- Prochaines Étapes/Ajournement Clôture



Approbation du Procès-verbal de la Réunion du 13 décembre 2022 & Appel : Membres du Conseil de JE

- Kalila Barnett
- Madeline Fraser Cook
- Melissa Harding-Ferretti
- Cheryll Holley
- Caroline Hon
- Namrita Kapur
- Lydia Lowe
- Marcos Luna
- Peter Maathey
- Rishi Reddi
- Patricia Spence
- Ari Zorn

Annonces

Éventuelle Formation d'un Groupe de Travail et Conformité à la Loi sur les Réunions Publiques



Commonwealth du Massachusetts

*Conformité à la Loi sur les Réunions Publiques :
Comprendre les sous-comités*

**Read Porter, Avocat Général par Intérim
Bureau Exécutif de l'Énergie & des Affaires
Environnementales**

Le 8 février 2023

Qu'est-ce que la Loi sur les Réunions Publiques ?

- La Loi sur les Réunions Publiques ne s'applique qu'aux « établissements publics »
- « Sous réserve de certaines exceptions, toutes les réunions d'un établissement public sont ouvertes au public » M.G.L. c 30A, § 20(a).
 - Une « réunion » est « une délibération d'un établissement public concernant toute question relevant de la compétence de l'établissement », avec certaines exceptions
 - Une « Délibération » est « une communication orale ou écrite par tout moyen, y compris le courrier électronique, entre ou parmi un quorum d'un établissement public sur toute affaire publique relevant de sa compétence. »
 - Le quorum est la majorité simple de l'établissement public, sauf indication contraire.
- Guide et matériel pédagogique disponibles sur le site Web du Procureur Général.

Qu'est-ce qu'un « établissement public » ?

- Un établissement public est « un conseil, une commission, un comité ou un sous-comité composé de plusieurs membres. . . quelle que soit la manière dont il a été créé, élu, nommé ou autrement constitué, établi pour servir un objectif public. . . . à condition [], qu'un sous-comité comprenne tout organe composé de plusieurs membres créé pour conseiller ou formuler des recommandations à un établissement public. » M.G.L. c. 30A, § 18.
- « Lorsque nous examinons si un établissement public a créé un sous-comité, notre analyse repose sur les actions de l'établissement public et sur son intention de créer un établissement à membres multiples. » OML 2022-22
- « Un rassemblement d'individus, de leur propre initiative, ne crée pas un sous-comité. » OML 2022-10.

Exemples

- Aucun sous-comité n'a été créé lorsqu'un seul bénévole a été sollicité pour travailler sur une question et qu'un autre membre du conseil par la suite, de sa propre initiative, s'est porté volontaire pour aider. OML 2017-111
- Aucun sous-comité n'a été créé où certains membres du Comité, de leur propre chef, ont rencontré des électeurs, individuellement ou en groupe, ainsi que des élus et d'autres représentants du gouvernement, pour discuter des préoccupations liées aux trajectoires de vol à l'arrivée et au départ de l'aéroport de Logan. OML 2022-22
- Un sous-comité a été créé où plusieurs bénévoles ont été recherchés pour travailler sur une question et après que deux personnes se soient portées volontaires, l'établissement public a accepté l'arrangement par consensus mais n'a pas voté. OML 2018-23

Conformité par des groupes volontairement constitués

- Un groupe volontairement constitué qui comprend des membres d'un établissement public est un sous-comité assujetti à l'OML si :
 - Un quorum de l'établissement public est atteint
 - L'établissement public vote ou ordonne autrement à ses membres d'entreprendre des affaires en son nom ou approuve ses actions même par consensus.
- Un groupe volontairement constitué réduira les chances de devenir un sous-comité si :
 - L'établissement public n'est pas d'accord avec la création du groupe
 - Les membres travaillent de leur propre initiative et ne sont pas assignés à une tâche ou à participer au groupe.
 - Le groupe s'engage dans la recherche de faits/synthèse plutôt que d'élaborer une recommandation pour que l'établissement public agisse.
 - La communication des constatations à l'établissement public et l'utilisation de l'information par l'établissement public ne font pas d'un groupe un sous-comité.

Exemple pratique

- L'établissement public discute de la nécessité de faire avancer ses travaux au-delà du temps limité disponible lors de ses réunions.
- Un ou plusieurs membres de l'établissement public se portent volontaires pour diriger des groupes de travail chargés d'examiner des questions spécifiques pertinentes pour le travail de l'établissement public, avec ou sans la contribution du public ou d'experts non membres. Aucun vote n'a lieu et l'établissement public ne recherche pas de consensus sur la question.
- Des groupes de travail se réunissent pour collecter et synthétiser des informations et préparer des rapports ou des présentations de leurs conclusions. Le quorum des membres de l'établissement public n'est jamais atteint.
- L'établissement public entend des présentations ou examine des rapports lors d'une réunion publique et vote pour adopter un plan d'action basé sur le matériel.

**Discussion du Conseil de JE sur
le projet de Stratégie de JE de
l'EAE :
Décision sur les Commentaires
du Conseil de JE**

Commentaires publics et questions :

Veillez limiter chaque commentaire à deux minutes pour laisser le temps aux autres de s'exprimer



WHAT'S
NEXT?

Prochaines Étapes & Ajournement

Des informations sur le CJE et ses réunions sont disponibles sur <https://www.mass.gov/orgs/environmental-justice-council-ejc>